

SYNTHÈSE DES INDICATEURS D'ABSENTÉISME 2020

SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS 71

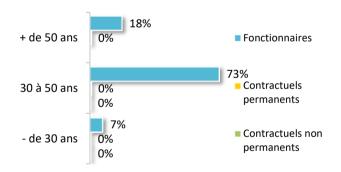
Cette synthèse sur l'absentéisme reprend les principaux indicateurs relatifs aux absences pour l'année 2020. Elle a été réalisée par le Centre de Gestion de Saône-et-Loire par extraction des données du Rapport sur l'État de la Collectivité 2020 transmis en 2021 par la collectivité.

Données de cadrage - les effectifs au 31/12/2020

- → 425 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2020
 - > 418 fonctionnaires
 - > 5 contractuels permanents
 - > 2 contractuels non permanents
- → En moyenne, les agents de la collectivité ont 42 ans

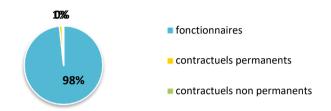
Âge moyen		
Fonctionnaires	42 ans	
Contractuels permanents	42 ans	
Ensemble	42 ans	
Contractuels non permanents	28 ans	

Pyramide des âges des agents titulaires et contractuels, permanents et non permanents



Répartition des agents permanents par filière et par statut

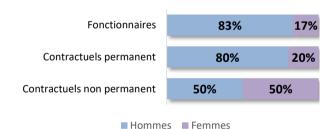
Filière	Fonctionnaires	Contractuels	Tous
Administrative	12%	20%	13%
Technique	6%	60%	7%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale			
Police			
Incendie	82%	20%	81%
Animation			
Total	100%	100%	100%



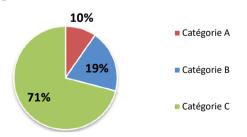
→ 416,1 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2020

- >407,6 fonctionnaires
- > 5,7 contractuels permanents
- > 2,8 contractuels non permanents

→ Répartition des agents par genre et par statut



Répartition des agents sur emploi permanent par catégorie



Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Sous officiers de sapeurs-pompiers professionnels	45%
Sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels	16%
Lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels	13%
Adjoints administratifs	7%
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels, colonels	4%

Données globales sur l'absentéisme

Taux d'absentéisme

dox a absenieisme				
	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	2,45%	0,88%	2,43%	0,00%
Taux d'absentéisme médical* (toutes absences	2,70%	0,88%	2,68%	0,00%
pour motif médical) Taux d'absentéisme	-			
global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre**)	3,19%	0,99%	3,16%	0,00%

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Nombre moyen de jours d'absence par agent employé au 31 décembre 2020



*Maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle
**Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales, par exemple pour motif familial, pour des concours ou examens professionnels...

Ne sont pas comptabilisés les jours de formation, les absences pour motif syndical ou de représentation.

Zoom sur la maladie ordinaire

→ 31,5 % des agents absents pour maladie ordinaire

■ Agents ayant été absents ■ Agents n'ayant pas été absents

	7			
Fonctionnaires	32%	68%		
Contractuels permanents	40%	60%		
Contractuels non permanents	100%			

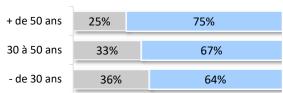
32 % d'hommes absents et 29 % de femmes absentes

■ Agents ayant été absents
■ Agents n'ayant pas été absents

Femmes	29%	71%
Hommes	32%	68%

36 % des agents de - de 30 ans absents au moins une fois pour maladie ordinaire

■ Agents ayant été absents ■ Agents n'ayant pas été absents



Nota: Les graphiques ci-dessus concernent les agents titulaires et contractuels, permanents et non permanents

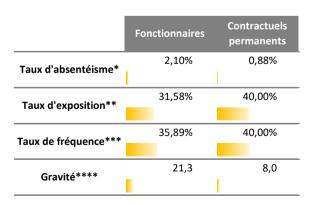
Chiffres clés (emplois permanents et non permanents)

⇒ Taux d'absentéisme* : 2,07 %
 ⇒ Taux d'exposition** : 31,53 %
 ⇒ Taux de fréquence*** : 35,76 %

⇒ Gravité****: en moyenne, 21 jours par arrêt

⇒ 134 agents absents pour maladie ordinaire
 132 fonctionnaires, 2 contractuels permanents et aucun contractuel non permanent

⇒ 3 218 jours d'absence pour maladie ordinaire



- ⇒ Le taux d'absentéisme* le plus élevé concerne les agents de 30 ans à 39 ans, soit 2,5 %
- ➡ Le taux d'exposition** le plus élevé concerne les agents de moins de 30 ans, soit 36,4 agents absents pour 100 agents

^{*} Nombre de jours d'absence x 100 / (Nombre d'agents 31/12/2020 x 365)

^{**} Nombre d'agents absents *100 / Nombre total d'agents 31/12/2020

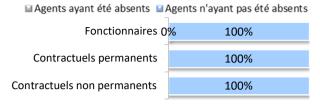
^{***} Nombre d'arrêts x 100 / Nombre total d'agents 31/12/2020

^{****} Nombre de jours d'absence / Nombre d'arrêts

_Zoom sur la longue maladie, la disponibilité d'office, la grave maladie

et maladie de longue durée

→ 0.24 % des agents absents



Aucun homme absent et 1 % de femmes absentes

■ Agents ayant été absents ■ Agents n'ayant pas été absents

Femmes 1	% 99%
Hommes	100%

→ 0 % des agents de 30 à 50 ans absents au moins une fois

■ Agents ayant été absents ■ Agents n'ayant pas été absents

+ de 50 ans		100%
30 à 50 ans	0%	100%
- de 30 ans	_	100%

Chiffres clés (emplois permanents et non permanents)

⇒ Taux d'absentéisme* : 0,21 %
 ⇒ Taux d'exposition** : 0,24 %
 ⇒ Taux de fréquence*** : 0,24 %

⇒ Gravité**** : en moyenne, 325 jours par arrêt

⇒ 1 agent absent

1 fonctionnaire, aucun contractuel permanent et aucun contractuel non permanent

⇒ 325 jours d'absence

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme*	0,21%	0,00%	0,00%
Taux d'exposition**	0,24%	0,00%	0,00%
Taux de fréquence***	0,24%	0,00%	0,00%
Gravité****	325,0	-	-

- ➡ Le taux d'absentéisme* le plus élevé concerne les agents de 40 ans à 49 ans, soit 0,56 %
- ⇒ Le taux d'exposition** le plus élevé concerne les agents de 40 ans à 49 ans, soit 0,6 agent absent pour 100 agents

Zoom sur les accidents de service et de trajet

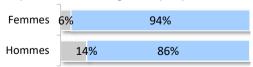
→ 12,47 % des agents absents suite à des accidents de service ou de trajet

■ Agents ayant été absents
■ Agents n'ayant pas été absents

Fonctionnaires	13% 87%	
Contractuels permanents	100%	
Contractuels non permanents	100%	

→ 14 % d'hommes absents et 6 % de femmes absentes

■ Agents ayant été absents
■ Agents n'ayant pas été absents



→ 15 % des agents de - de 30 ans absents au moins une fois suite à des accidents de service ou de trajet

■ Agents ayant été absents ■ Agents n'ayant pas été absents

+ de 50 ans	9%	91%
30 à 50 ans	13%	87%
- de 30 ans	15%	85%

Nota: Les graphiques ci-dessus concernent les agents titulaires et contractuels, permanents et non permanents

Chiffres clés (emplois permanents et non permanents)

⇒ Taux d'absentéisme* : 0,34 %
 ⇒ Taux d'exposition** : 12,47 %
 ⇒ Taux de fréquence*** : 7,06 %

⇒ Gravité****: en moyenne, 18 jours par arrêt

 ⇒ 53 agents absents suite à des accidents (service ou trajet)
 53 fonctionnaires, aucun contractuel permanent et aucun contractuel non permanent

⇒ 531 jours d'absence suite à des accidents

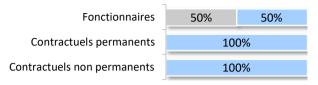
	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme*	0,35%	0,00%	0,00%
Taux d'exposition**	12,68%	0,00%	0,00%
Taux de fréquence***	7,18%	0,00%	0,00%
Gravité****	17,7	-	-

- ⇒ Le taux d'absentéisme* le plus élevé concerne les agents de plus de 60 ans, soit 4,49 %
- Le taux d'exposition** le plus élevé concerne les agents de plus de 60 ans, soit 30 agents absents pour 100 agents
- * Nombre de jours d'absence x 100 / (Nombre d'agents 31/12/2020 x 365)
- ** Nombre d'agents absents *100 / Nombre total d'agents 31/12/2020
- *** Nombre d'arrêts x 100 / Nombre total d'agents 31/12/2020
- **** Nombre de jours d'absence / Nombre d'arrêts

Zoom sur les maladies professionnelles

→ 11,11 % des agents absents pour maladies professionnelles

■ Agents ayant été absents ■ Agents n'ayant pas été absents



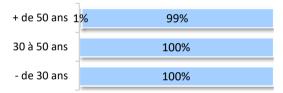
0 % d'hommes absents et aucune femme absente

☑ Agents ayant été absents ☑ Agents n'ayant pas été absents

Femmes	10	00%
Hommes C	% 10	00%

1 % des agents de + de 50 ans absents au moins une fois pour maladies professionnelles

☑ Agents ayant été absents ☑ Agents n'ayant pas été absents



Nota: Les graphiques ci-dessus concernent les agents titulaires et contractuels, permanents et non permanents

Zoom sur les congés maternité et paternité (y compris accueil de

et paternite (y compris accueil de l'enfant et adoption)

Taux d'absontáisma

emplois permanents*:	0,28 %
□ Taux d'exposition emplois permanents**:	5,2 %
emplois permanents .	

Agents permanents ou non:

- ⇒ Indice de durée***: en moyenne, 19,82 jours par arrêt
- ⇒ 22 agents absents pour maternité ou paternité
 22 fonctionnaires, aucun contractuel permanent et aucun contractuel non permanent
- ⇒ 436 jours d'absence pour maternité ou paternité
- ⇒ 21 hommes absents et 1 femme absente

Chiffres clés (emplois permanents et non permanents)

⇒ Taux d'absentéisme* : 0,04 %
 ⇒ Taux d'exposition** : 0,24 %
 ⇒ Taux de fréquence*** : 0,24 %

⇒ Gravité****: en moyenne, 68 jours par arrêt

➡ 1 agent absent pour maladies professionnelles

1 fonctionnaire, aucun contractuel permanent et
aucun contractuel non permanent

⇒ 68 jours d'absence pour maladies professionnelles

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme*	9,32%	0,00%	0,00%
Taux d'exposition**	50,00%	0,00%	0,00%
Taux de fréquence***	50,00%	0,00%	0,00%
Gravité****	68,0	-	-

- ⇒ Le taux d'absentéisme* le plus élevé concerne les agents de plus de 60 ans, soit 1,86 %
- Le taux d'exposition** le plus élevé concerne les agents de plus de 60 ans, soit 10 agents absents pour 100 agents

Zoom sur les absences pour "autres raisons" hors motif syndical ou de représentation

□ Taux d'absentéisme - emplois permanents* :	0,19 %
□ Taux d'exposition - emplois permanents**:	29,55 %

Agents permanents ou non:

- ⇒ Indice de durée****: 2,41 jours par absent
- ⇒ 125 agents absents pour autres raisons
 124 fonctionnaires, 1 contractuel permanent et aucun contractuel non permanent
- ⇒ 301 jours d'absence pour autres raisons
- ⇒ 102 hommes absents et 23 femmes absentes

Réalisation

Cette synthèse sur l'absentéisme reprend les principaux indicateurs de cette thématique présents dans le Rapport Social Unique. L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par l'Observatoire de l'emploi et de la FPT de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.



Date de publication : novembre 2021 Synthèse réalisée par le Centre de Gestion de Saône-et-Loire

^{*} Nombre de jours d'absence x 100 / (Nombre d'agents 31/12/2020 x 365)

^{**} Nombre d'agents absents *100 / Nombre total d'agents 31/12/2020

^{***} Nombre d'arrêts x 100 / Nombre total d'agents 31/12/2020

^{****} Nombre de jours d'absence / Nombre d'arrêts

Précisions méthodologiques

Les enjeux de l'évaluation de l'absentéisme

Face aux enjeux actuels de santé au travail, de prévention des risques et de maîtrise des ressources ainsi que de la masse salariale, il est nécessaire de s'intéresser à nos pratiques de gestion des ressources humaines. Dans ce contexte, l'absentéisme, en tant que phénomène multifactoriel générant un coût significatif et impactant la qualité, voire la continuité du service public, est une préoccupation majeure pour les employeurs territoriaux. Etant donné la part imprévisible des absences, la mise en oeuvre des actions de maîtrise de l'absentéisme ne peut s'appuyer exclusivement sur des indicateurs quantitatifs.

De plus, l'absentéisme demeure un sujet complexe aux nombreuses définitions dont aucune ne fait consensus. Les modes de calcul sont multiples et les indicateurs peuvent varier. Son évaluation demeure difficile à mettre en place comme les comparaisons entre employeurs qui sont à prendre avec précaution.

Aussi, les Centres de Gestion ont élaboré une méthodologie nationale comprenant des définitions et des indicateurs d'absentéisme communs. Celle-ci s'accompagne d'un outil de mesure et de suivi de l'absentéisme permettant à chaque employeur de disposer d'une analyse sur sa collectivité, sur la base des données du rapport Social Unique. Il est ainsi possible d'établir des comparaisons objectives entre collectivités grâce aux analyses réalisées par les Centres de Gestion.

3 « groupes d'absences » identifiés

1. Absences compressibles:

Maladie ordinaire et accidents du travail

2. Absences médicales :

Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

3. Absences Globales:

Absences médicales +
Maternité, paternité adoption,
autres raisons*

N.B. Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

* Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.

Les indicateurs d'absence

Taux d'absentéisme : Nombre de jours calendaires d'absence (Nombre d'agents au 31/12/2020 x 365) x 100

Note de lecture : Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents de la collectivité, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

Le choix de la règle des 365ème : Face aux différentes formules de calcul existantes, les Centres de Gestion ont retenu la règle des 365ème. Comme tout mode de calcul, il résulte d'un choix et présente des qualités et des défauts.

La règle des 365ème retient comme numérateur le **nombre total de jours calendaires d'absence**, bien que cela puisse tendre à surévaluer le nombre de jours effectivement non travaillés en intégrant des jours non ouvrés dans le décompte des absences. À l'inverse, la règle du 5/7ème (nombre de jours calendaires multiplié par 5/7) tend à réduire l'impact des jours non ouvrés dans le décompte des absences, mais peut conduire à minimiser l'absentéisme en particulier face à des arrêts "courts" ne comportant que des jours ouvrés. La règle des 365ème présente aussi l'avantage de **recourir à des données présentes au sein des collectivités et respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie (nombre de jours calendaires)**. De plus, cette formule de calcul est plus **adaptée aux temps non complets**, nombreux dans les collectivités, contrairement à la règle du 5/7ème qui applique 5 jours de travail sur 7 en ne retenant que les temps complets.

Note de lecture : Si le taux d'exposition est Nombre d'agents absents Taux d'exposition: x 100 de 8 %, cela signifie que 8 agents sur 100 ont Nombre total d'agents au 31/12/2020 été absents au moins une fois dans l'année. Note de lecture : Si le taux de fréquence est Nombre d'arrêts de 40 %, cela signifie que pour 100 agents Taux de fréquence : x 100 Nombre total d'agents au 31/12/2020 présents au 31/12/2020, on dénombre 40 arrêts sur l'année, soit 0,4 arrêt par agent. Note de lecture : Si l'indicateur de gravité est Nombre de jours d'absence calendaires Gravité: de 8, cela signifie que la durée moyenne d'un Nombre d'arrêts arrêt est de 8 jours.

N.B. Pour chaque indicateur, il convient dans tous les cas d'être attentif et de préciser la nature des absences comptées, la période de décompte, le statut et le profil des agents (âges, métiers...) pris en compte dans l'analyse.

Les précisions méthodologiques ont été réalisées par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion afin de fournir une grille de lecture commune et améliorer la compréhension des indicateurs d'absentéisme.